

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez M. DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A RWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75 c.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAPPIE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 Mars 1877.

Chronique générale.

ELECTION D'AVIGNON.

L'Union de Vaucluse nous apporte quelques détails édifiants sur la sincérité des votes radicaux. Le trait suivant fera juger des autres. Décidément, les républicains du Midi ne sont pas dépourvus d'imagination :

« Dimanche, vers les quatre heures de l'après-midi, un agent amenait au bureau de police un individu de mauvaise mine que la foule suivait et qui venait d'être pris en flagrant délit de vote frauduleux dans une des sections de la ville. Cet individu a déclaré se nommer Auguste Fiche, avoir 54 ans d'âge, et être cordonnier de son état.

« Pressé de questions, et après avoir vainement essayé plusieurs faux-fuyants, il a fini par raconter que, se trouvant trois jours auparavant dans le café Saint-Louis, à Barbantane, sa patrie, un médecin, nommé Mourier, avait dit, à lui et à plusieurs bons rouges, ses amis, qu'il avait reçu de M. Guillaume Tell, ancien commissaire central d'Avignon au 4 septembre, une lettre dans laquelle cet ex-fonctionnaire le priait de lui procurer une quinzaine de républicains, des services desquels le parti rouge avait besoin le jour de l'élection à Avignon.

« Allez à Avignon, leur disait ce médecin peu délicat; on vous donnera de fausses cartes d'électeurs; vous voterez dans toutes les sections de la ville; on vous paiera votre voyage; on vous nourrira pour rien; et vous rentrerez le soir, heureux et fiers d'avoir rendu à la cause républicaine un service signalé.

« Et, en effet, une quinzaine de républicains de Barbantane arrivaient, ajoute l'impitoyable Fiche, le jour du vote, dès sept heures du matin. Le rendez-vous était donné au

bureau électoral de M. Saint-Martin, 3, rue Pétrarque, et c'est là que se faisait la distribution des cartes.

« Toujours d'après notre auteur, le cordonnier Fiche, ses camarades ont voté comme lui-même, et plus heureux ont pu échapper à la surveillance active des présidents des bureaux de vote et des électeurs honnêtes qui se trouvent dans les sections.

« C'est lui seul qui devait payer pour tous. Il a avoué avoir voté le matin à 10 heures dans la 5^e section, et avoir été arrêté dans la 6^e au moment où Guillaume Tell l'y amenait pour le faire voter de nouveau.

« M. Guillaume Tell nierait en vain qu'il ait conduit lui-même le sieur Fiche dans la section de la Bourse. Il a eu la bonne foi de le confesser en présence de nombreux électeurs qui sont prêts à en témoigner.

Nos amis d'Avignon expriment l'espoir qu'une instruction judiciaire ne tardera pas à nous apprendre comment s'y prenait l'homonyme du héros suisse pour se procurer des cartes électorales.

Nous souhaitons qu'il en soit ainsi, mais nous n'oublions pas que M. Pellerin a été destitué.

Le correspondant de l'Union nationale écrit de son côté :

« A l'Isle, on a trouvé dans l'urne, au moment du dépouillement, 400 bulletins de la dimension des timbres-poste, c'est-à-dire pas plus gros que l'ongle, sur lesquels était écrit à la main le nom de M. Saint-Martin. Les légitimistes qui étaient avertis, la veille, de ce tour d'adresse, se tenaient aux aguets et veillaient au grain. Mais, au moment voulu, on a su soin, sous un prétexte ou sous un autre, de leur faire violemment évacuer la salle.

« Et d'une ! Il est de notoriété publique que des cartes d'électeurs ont été imprimées ailleurs que chez l'imprimeur de la préfecture, en tout semblables aux cartes légitimistes, et qu'elles ont été données par les frères et amis à des républicains venus de tous les envi-

rons, de Nîmes, de Marseille et des localités les plus rapprochées de l'arrondissement d'Apt. On évalue à 300 le nombre des électeurs de contrebande qui ont ainsi voté dans Avignon pour M. Saint-Martin.

« Et de deux ! A Cavillon, une bande d'énergumènes réunis à l'Hôtel-de-Ville n'a pas craint de pousser des cris féroces à l'adresse de l'ancien maire, M. de Bonadona. Celui de : « A Cayenne ! » était le plus doux.

« Et de trois ! Pendant la nuit du dimanche au lundi, on a brisé les vitres des kiosques lumineux établis par le sieur Clavel à la place de l'Horloge et dans la rue Pétrarque. Un des auteurs du méfait est connu; mais, à la nouvelle qu'il pourrait bien être arrêté, il a pris la fuite. C'est un démocrate de la plus belle eau !

« Et de quatre ! La violation du domicile de M. Terris, dans la journée de dimanche, est un fait qui ne peut être mis en doute. Il est connu de toute la ville et la justice en est saisie.

« Et de cinq !

Le préfet, M. de Brancion, a envoyé au dernier moment une circulaire réellement scandaleuse, où il est dit entre autres choses : « que lorsqu'une élection est pure de toute manœuvre frauduleuse, qu'il n'a été exercé aucune pression sur les électeurs, et que toutes les formes légales ont été observées, elle peut, elle doit être néanmoins annulée par le seul motif que les instructions ministérielles ou préfectorales aient été méconnues. »

Vous voyez d'ici la logique et la morale de ces principes.

Les préfets de Napoléon I^{er} nommant eux-mêmes les députés n'auraient peut-être pas affiché de plus singulières prétentions.

Le correspondant de l'Union nationale s'exprime ainsi sur le même sujet :

« On raconte que notre préfet de Vaucluse a reçu d'une façon assez peu gracieuse ceux de nos amis qui étaient allés se plain-

dre à lui des scandaleuses opérations de l'Isle. Voudrait-il, par hasard, se faire un piédestal de l'échec de M. du Demaine ?

Comment veut-on que les amis de M. Saint-Martin, voyant leur candidat si chaudement appuyé par un préfet qui enjoint à ses maires de ne négliger aucune de ses instructions, sous peine d'en courir ses foudres, aient pu douter un instant du succès ? Ils en étaient tellement sûrs d'avance qu'ils en ont escompté la moralité. Le fait suivant le prouve :

« Pendant que les électeurs se rendaient aux urnes avec l'empressement qu'ils y ont mis, un drapeau rouge flottait sur la place de l'Horloge aux fenêtres du Cercle républicain.

« La vue de ce drapeau, qui avait été depuis cinq ans épargnée à nos regards, jeta un certain émoi parmi les promeneurs de la place de l'Horloge, et la police dut se hâter de faire disparaître cette loque.

« Le cafetier, interrogé, répondit aux agents que c'était bien à dessein qu'on avait enroulé le drapeau de façon à n'en laisser flotter que le rouge, et que ses observations n'avaient pas suffi à faire enlever cet emblème odieux. »

Le drapeau rouge a reparu dans Avignon ! Toute la signification du vote du 25 février est contenue dans cette démonstration. Nous la livrons aux méditations des modérés. Nous offrons de parier néanmoins que tous les députés qui cherchent leurs inspirations dans le Journal des Débats voteront haut la main pour la validation de M. Saint-Martin.

LES CERCLES D'ÉTUDIANTS.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a adressé la circulaire suivante aux recteurs :

« Monsieur le recteur,

« Il s'est formé, dans un certain nombre de villes, des réunions de jeunes gens, ap-

encore; pour moi, c'était la gêne. — Mais, bien que l'épreuve fût pénible, j'en avais pris mon parti; j'espérais au moins avoir payé mon tribut; folie ! Je ne faisais qu'entrer dans le malheur ! Qu'importait la médiocrité de la fortune, l'indigence même, tant que les êtres aimés me restaient ? Là était véritablement ma richesse et ma force ! — Vous savez ce qu'elles sont devenues ! dans la même semaine, j'ai entendu clouer la bière; de mes deux filles; dans le même mois, leur mère est allée les rejoindre ! Je suis demeuré seul avec un passé dont chaque souvenir était une torture, et devant un avenir sans espérance !

« C'était trop à la fois, c'était trop pour moi ! J'ai lutté quelques jours; mais enfin la douleur a été plus forte; je n'ai pu la supporter et j'ai cherché la guérison.

« Quand cette lettre vous parviendra, John, vous n'aurez plus à me plaindre; mais vous ne refuserez pas, j'espère, de veiller à l'exécution de mes dernières volontés; vous les trouverez exprimées dans le testament que j'ai laissé chez moi, joint aux papiers qui constatent l'état de mes affaires au moment où j'ai quitté Paris.

« J'espère qu'elles ne rencontreront aucun obstacle et que, du moins, après ma mort, ce que j'ai désiré pourra s'accomplir.

« Adieu, John Makensie. Votre industrie prospère, votre famille vous entoure; jouissez de votre joie,

et, pour que rien ne la trouble, ne pensez jamais à votre ami

» JOSEPH MASSIN. »

Après avoir signé, il relut lentement la lettre, la cacheta, descendit la remettre à la vieille femme, et, prenant la route des prairies, il disparut dans l'obscurité qui commençait à couvrir la vallée....

Environ deux heures après, un cavalier monté sur une jument à la tête baissée et à l'allure pacifique, suivait le chemin de service qui côtoie la Seine.

Bien que la nuit fût close, on pouvait distinguer, à la lueur des étoiles, que l'homme était déjà vieux et cassé par la fatigue.

Une redingote râpée, boutonnée jusqu'au cou, l'enveloppait; il était coiffé d'un chapeau de feutre gris à larges bords, jauni et bosselé par l'usage; des guêtres de cuir, montant jusqu'au genou, recouvraient de gros souliers qui s'appuyaient à des étriers dont le brillant avait depuis longtemps disparu.

Sur le devant de la selle, deux fontes étaient accrochées; mais les herbes médicinales qui pendaient de l'une d'elles, et les bandes de vieux linge qui entr'ouvraient l'autre, prouvaient suffisamment leur destination.

Le docteur Pidois (car c'était lui) n'avait point,

en effet, besoin d'armes pour se défendre; sa plus sûre protection était dans la vénération affectueuse qu'il avait su inspirer aux plus incorrigibles vauriens du pays. Il n'en était point à qui il n'eût rendu directement ou par ricochet quelque service dont il conservait d'autant mieux le souvenir que M. Pidois se gardait bien de le rappeler.

Accoutumé à se dévouer, comme le laboureur à tracer son sillon, il ne songeait pas plus que lui à s'en prévaloir; la bienfaisance était son métier; il travaillait pour les autres de la même manière qu'on travaille d'habitude pour soi-même, c'est-à-dire sans croire qu'il en pût être différemment.

Ce soir-là, il ne revenait point seul: sur les fontes mêmes dont nous venons de parler, une petite fille d'environ six ans était assise, entourée d'un des bras du médecin et la tête appuyée sur son épaule.

A moitié endormie par le mouvement régulier du cheval, elle sortait par moment de sa somnolence pour laisser échapper un sanglot; mais alors le bon docteur l'apaisait par quelque douce parole, et, l'attirant près de lui, la berçait, afin de rappeler le sommeil.

Ils côtoyèrent ainsi la rivière pendant quelque temps.

Les vapeurs qui montaient en s'épaississant ne laissaient à la lune qu'une clarté douteuse, et les touffes d'aulnes dont la rive était parsemée pre-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Docteur Pidois.

(Suite.)

A Monsieur John Makensie.

« Je vous écris cette lettre d'une maison inconme et dans un village dont j'ignore le nom. Ce matin, j'ai quitté Paris après avoir tout mis en ordre; je me suis jeté dans une voiture de place qui m'a conduit à un chemin de fer; j'ai pris le convoi qui partait; à une des premières stations, je suis descendu et j'ai gagné, à pied, la bourgade d'où je vous adresse ma lettre.

« Cette espèce de fuite, vous en avez deviné le motif, mon ami. Je ne pouvais plus demeurer là-dés. — Vous savez quels coups m'ont successivement frappés ! En six mois, j'ai épuisé jusqu'au fond de l'opulence, je suis brusquement passé à une situation qui exigeait le changement de toutes mes habitudes; pour un autre, c'eût été l'aisance

loient habiter; ils ont répondu qu'ils résideraient alternativement dans les deux, suivant les besoins de la culture. Or, les deux domiciles sont séparés par neuf kilomètres, et lesdits cultivateurs n'ont que leurs juments pour les franchir, comme ils n'ont que leurs bras pour exécuter leurs travaux agricoles. Il est aisé de voir, d'après cela, que si les années se sont accumulées sur leurs terres, l'avenir leur sourit toujours comme au printemps de la vie.

Angers. — La commission d'organisation du concours musical d'Angers, pour les 20 et 21 mai prochain, a l'honneur de rappeler aux Sociétés que le dernier délai pour l'envoi de leur adhésion audit concours reste toujours fixé au 13 mars courant.

Poitiers. — Dans son audience du 2 mars, la Cour d'assises de la Vienne a condamné à 20 ans de travaux forcés et 20 ans de surveillance Isidore Robledo, le jeune Espagnol dont nous avons raconté la tentative d'assassinat sur la personne de M^{me} veuve Grégoire et sur sa domestique Angèle Ecalle. Robledo est à peine âgé de 48 ans.

Tours. — Nous lisons dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

« Les ouvriers en soie de notre ville signent en ce moment une pétition aux Chambres pour qu'une part des commandes que l'Etat doit faire à l'industrie lyonnaise soit accordée à la même industrie à Tours.

« Nous avons déjà dit que cela nous paraissait rationnel et qu'il y aurait grande injustice qu'il en fût autrement. La fabrication de notre ville ne souffre pas moins de la crise que la fabrique de Lyon, et nous affirmons même que cette crise sévit depuis plus longtemps à Tours en raison de la spécialité des tissus.

« Les ouvriers lyonnais reçoivent de tous côtés et de toutes mains; des fonds sont votés par les municipalités républicaines; des fêtes brillantes sont données à leur profit et des travaux sont ouverts pour les occuper. Mais qui s'enquiert des pauvres ouvriers tourangeaux? Les députés de notre département ignoreraient-ils probablement qu'ils existent, si nous ne le leur rappelions depuis plus de quinze jours; car leur journal, l'Union libérale, n'en a pas dit un mot, ayant trop à faire « d'aboyer » à la robe du prêtre et de chanter, sur tous les rythmes, les mérites transcendants de son patron et des trois anabaptistes qui lui font cortège.

« Plaider la cause des malheureux, c'est bien vraiment de cela qu'il s'agit pour elle! Elle aime mieux, comme hier par exemple, remplir ses colonnes d'un ridicule factum, craché par la plume d'un ne sait quel collaborateur inconnu, et dirigé, — *velum imbellis sine ictu*, — contre une des personnalités les plus sympathiques de notre Touraine.

« Mais que penser de notre municipalité, témoignant de si « vives sympathies » pour les ouvriers lyonnais, en faveur desquels elle a voté des secours sur la caisse municipale et ouvert une souscription, et qui semble s'occuper si peu des ouvriers de notre ville! Il est de son devoir le plus rigoureux de faire énergiquement les réclamations nécessaires auprès du gouvernement pour que sa sollicitude s'étende aussi à l'industrie tourangelle. N'est-il pas à craindre que la tardiveté des démarches ne nuise à leur succès?

« Ah! s'il s'agissait d'une manifestation politique comme celle de Vézetz, et d'une nouvelle conférence de Pascal Duprat, quel zèle on déploierait! »

Redon. — Un déplorable accident a eu lieu à la gare de Redon.

A l'arrivée du train de Rennes qui entre en gare à midi, un employé auxiliaire, nommé Boucard, chargé du service des bouillottes, a voulu, contrairement à tous les règlements, sauter sur le marchepied de la dernière des voitures de voyageurs, avant l'arrêt complet; son pied ayant glissé, il est tombé entre cette voiture et la précédente, le corps placé exactement en travers du rail. Trois voitures successivement ont passé par dessus et l'ont littéralement coupé en deux; la mort a été presque instantanée.

Le malheureux Boucard, âgé d'environ 25 ans, de conduite très-régulière, vivait avec sa mère et sa sœur, ayant été maintenu dans ses foyers comme soutien de famille.

(Journal de Redon.)

La chasse. — M. Charles Ryan a publié, dans l'Événement, un article qui contient des chiffres intéressants sur la chasse et la disparition prochaine du gibier en France.

« Les personnes pour lesquelles les plaisirs de la chasse n'ont aucun attrait peuvent s'écrier qu'en demandant la suppression du braconnage nous n'avons en vue que le profit exclusif de quelques élus de la fortune. Mais voici quelques chiffres qui démontrent que tout le monde y est intéressé pécuniairement.

« Pour l'Etat et pour les communes, le nombre des permis de chasse a diminué sensiblement cette année avec le gibier. Il était de 200,000 il y a quelques années. A 25 fr., cela donnait à l'Etat et aux communes 5 millions de francs.

« En estimant le nombre des chiens de chasse qui paient comme les chiens de luxe, on pourrait compter au minimum un chien et demi par chasseur, c'est-à-dire environ deux millions. On pourrait, sans exagération, admettre qu'il se brûlait une livre et demie de poudre par tête à cette époque, c'est-à-dire environ deux millions. Total, neuf millions de francs directement prélevés par l'Etat ou les communes.

« Mais ce n'est pas tout; la chasse fait vivre un grand nombre d'industries et de commerces, qui payent à l'Etat des sommes importantes par les patentes, les droits des matières premières employées, etc... Il faut ajouter également les droits d'octroi pour les villes.

« Ajoutons que la chasse à courre est la seule raison qui fasse encore monter à cheval dans certaines parties de la France. »

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 28 février 1877.

NAISSANCES.

Le 1^{er}. — Jeanne-Marie Dueymes, rue Saint-Jean.

Le 4. — Marie-Pauline Clin, rue de la Basse-Île.

Le 5. — Emile-Alphonse Tenneguin, quai de Limoges.

Le 6. — César-Alexandre Rouland, rue de la Maremaillet. — Marguerite-Marie Chedevergne, rue de la Tonnelle. — Marie-Françoise Richard, rue des Capucins.

Le 9. — Louise-Camille Phelippon, rue Saint-Nicolas.

Le 11. — Camille Perrot, rue de Fenet.

Le 14. — Louise Ancel, Grand'rue.

Le 15. — Henri-Désiré Chinon, rue de Poitiers. — Georges-Marie-Célestin Gaborit, ancienne route de Tours.

Le 16. — Edmond-Charles Keller, rue Saint-Nicolas. — Paul Guillonneau, rue de la Fidélité.

Le 19. — Gaston Froger, place Dupetit-Thouars.

Le 21. — Louis-René-Eugène Deshayes, rue de Rouen.

Le 23. — Victor-Edmond Duperray, rue de Fenet.

Le 24. — Marie-Madeleine-Delphine-Laure Javaud, rue Saint-Jean.

MARIAGES.

Le 3. — Louis-Hippolyte Breton, cocher, d'Allonnes, a épousé Anne Hersard, domestique, de Saumur. — Clément-Pierre Drouet, bijoutier, a épousé Marie Fresneau, couturière (veuve), tous deux de Saumur. — Victor-Jean-Marie Besnard, cocher, a épousé Lucie-Victorine Cosneau, cuisinière, tous deux de Saumur.

Le 5. — Emile-Eugène Goulet, courtier de commerce, de Paris, a épousé Marguerite-Louise Milsonneau, sans profession, de Saumur. — Thomas Pinot, propriétaire (veuf), a épousé Louise Chaussée (veuve), sans profession, tous deux de Saumur.

Le 6. — Louis-Charles Flabeau, cocher, a épousé Eugénie Fortier, couturière, tous deux de Saumur.

Le 10. — Luc-Camille Pierrois, botteleur, de Bagnaux, a épousé Joséphine Guillerault, lingère, de Saumur.

Le 12. — Théophile Lambert, caissier de commerce, a épousé Hermance Fournier, modiste, tous deux de Saumur. — Léon Sorin, maréchal-ferrant, a épousé Amélie Thibault, sans profession, tous deux de Saumur. — René Battais, cordier (veuf), a épousé Françoise-Sophie Côme (veuve), sans profession, tous deux de Saumur. — Victor-Ferdinand Ingrand, champagniseur, de Saint-Florent, a épousé Louise-Joséphine

Chapin, sans profession, de Saumur. — François Mercier, cavalier de manège, a épousé Marie-Louise Coué, domestique, tous deux de Saumur.

Le 19. — Charles Bazantin, boucher (veuf), a épousé Valentine Solais, lingère, tous deux de Saumur.

Le 26. — Philippe Chaillou, fondeur en cuivre, a épousé Marie-Anne Blandin, chapelière, tous deux de Saumur.

DECES.

Le 2. — Virginie Trudeau, sans profession, 57 ans, veuve René-Eugène Pissot, rue Dacier.

Le 3. — Eugène Salmon, maçon, 50 ans, à l'Hospice.

Le 4. — Anne Rousseau, rentière, 59 ans, veuve Jean Vincent, rue Dacier. — Julie Lemer, couturière, 72 ans, à l'Hospice.

Le 5. — Marie-Anne Lubin, sans profession, 68 ans, rue du Champ-de-Foire. — Mathurin Blin, tanneur, 74 ans, à l'Hospice.

Le 6. — Emile-Armand Constant Marion, 20 jours, rue du Portail-Louis. — Victoire Guibert, religieuse, 66 ans, quai Notre-Dame. — Christophe Boizard, tailleur de pierre, 74 ans, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 7. — Rose Bertholomé, couturière, 24 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Henriette Trouard, journalière, 56 ans, épouse Félix Boileau, rue de la Fidélité. — Mathurin Hamelin, journalier, 69 ans, à l'Hospice.

Le 10. — Marie-Zélie Lunet, propriétaire, 73 ans, veuve Etienne-Claude Thoreau, rue Beaurepaire.

Le 11. — Adrien Follie, propriétaire, 84 ans, rue Beaurepaire. — Catherine-Marie Guesnard, rentière, 54 ans, veuve Charles-René Tarode, quai de Limoges. — Pierre Cocard, journalier, 80 ans, rue de la Fidélité.

Le 14. — Jacques Pinet, propriétaire, 80 ans, rue du Temple.

Le 16. — Jeanne Jamin, journalière, 73 ans, veuve Jean-Pierre Thébaud, à l'Hospice.

Le 18. — Marie-Marguerite Buron, 6 ans, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 19. — Charles-Augustin Leforestier, 4 mois, rue de la Visitation. — Etienne Triolet, ancien professeur d'écriture, 75 ans, rue des Boires.

Le 20. — Louis Duballet, serrurier, 21 ans, Grand'rue.

Le 21. — Charlotte Martin, 4 ans, rue de Fenet. — Jeanne Moreau, sans profession, 74 ans, épouse Jacques Charles, rue Saint-Nicolas.

Le 23. — Marie Mazé, sans profession, 54 ans, épouse Pierre Gallé, rue de Fenet. — Jeanne Brazille, domestique, 46 ans, à l'Hospice.

Le 24. — Andrina-Marie Hubert, 6 ans, route de Rouen.

Le 26. — Eugène-Napoléon-Louis Feray Bugeaud d'Isly, sous-lieutenant écuyer à l'École de cavalerie, 23 ans, rue d'Orléans.

Le 27. — François Riffard, ancien charpentier, 80 ans, rue Dacier. — Marie Bouché, domestique, 84 ans, Grand'rue.

Le 28. — Victoire Blandin, sans profession, 82 ans, veuve Etienne Lacroix, à l'Hospice.

Dernières Nouvelles.

La réponse de l'Autriche à la note Gortschakoff est conçue dans un esprit favorable aux dernières concessions demandées par la Turquie sous forme d'un nouveau délai accordé par les puissances, pour la mise en pratique de la nouvelle constitution.

Pour les articles non signés : P. Goder.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 5 mars 1877.

LE BOSSU

Grand drame en 5 actes et 10 tableaux, par Anicet Bourgeois et Paul Féval.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

VILLE DE MARSEILLE

Emprunt autorisé par la loi du 24 février 1877.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

LE JEUDI 8 MARS 1877

à 259,462 obligations 5 0/0

AVEC PRIMES

Remboursables à 400 francs

EN 40 ANS.

COUPONS SEMESTRIELS DE 6 FRANCS

Payables les 31 Janvier et 31 Juillet; à Paris, au Crédit Foncier de France; à Marseille, à la Recette municipale; dans les Départements, aux Trésoreries générales.

TIRAGES SEMESTRIELS: 15 AVRIL et 15 OCTOBRE

Primes: 300,000 fr. par année,

150,000 fr. par semestre.

SOIT PAR SEMESTRE:

1 obligation remboursée à . . .	100,000
4 — — — — —	à 10,000 40,000
10 — — — — —	à 1,000 10,000
	150,000

Par exception le premier tirage aura lieu le 15 juin prochain. Les souscripteurs y concourront avec les numéros de leurs titres provisoires.

Prix d'émission:

350 fr. par obligation libérée à la répartition.

352 fr. 50 par obligation libérée dans les délais suivants:

25 fr. » en souscrivant;
77 50 » à la répartition;
75 » du 1 ^{er} au 10 avril;
75 » du 1 ^{er} au 10 mai;
100 » du 1 ^{er} au 10 juin.

352 fr. 50

En raison de l'échelonnement des versements, le premier coupon échéant le 31 juillet 1877 sera de 4 francs. Des titres définitifs seront délivrés jouissance du 31 juillet sans conformilé de numéros avec les titres provisoires.

100,264 Obligations sont réservées par préférence aux porteurs de titres des emprunts de la ville de Marseille de 1862, 1863, 1865 et 1867. Ces souscripteurs auront droit dans la répartition à titre pour titre et à une soule en espèces, variant suivant les emprunts et fixée dans un barème distribué aux lieux de souscription.

Par suite, l'ensemble des obligations offertes à la souscription publique est formé:

1^o De 159,198 Obligations;

2^o Du solde des 100,264 Obligations indiquées ci-dessus pour lesquelles les porteurs des anciens Emprunts n'auraient pas usé de leur droit de préférence.

L'admission de ces Obligations aux Bourses de Paris, Marseille et Lyon sera demandée immédiatement après la répartition.

La Souscription sera ouverte

A PARIS, au Crédit Foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19.

— au Comptoir d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14.

A MARSEILLE, à la Recette municipale.

— à la Trésorerie générale.

— à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et de Dépôts.

— à l'Agence du Comptoir d'Escompte de Paris.

A LYON. à la Trésorerie générale.

— à l'Agence du Comptoir d'Escompte de Paris.

— à la Société Lyonnaise de Dépôts et Comptes courants et de Crédit industriel.

DANS LES DÉPARTEMENTS: chez MM. les Trésoriers généraux et chez MM. les Receveurs particuliers des finances.

On peut souscrire dès à présent par correspondance, en envoyant les fonds sous pli recommandé; mais les souscriptions par correspondance ne sont reçues que pour six obligations et au-dessus. Les souscriptions par liste ne sont pas admises.

La Souscription sera close le 8 Mars à 5 heures.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

UNE AFFAIRE D'OR!!

LISEZ!!!

BELLES ET BONNES
MONTRES
AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE
expédiées franco.

APERÇU DES PRIX:

MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.
MONTRE argent, cylindre rubis. 20 fr.
MONTRE glace plate, cylindre rubis. . . 17 fr.
MONTRE sonnantes heures, 1^{er} choix. 25 fr.
MONTRE marchand très-bien. 10 fr.
MONTRE qualité inférieure. 7 fr.

GILETIÈRES EN TOUS GENRES
DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINÉ
On demande des dépositaires et des courtiers.
ENVOI D'ÉCHANTILLONS.
S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).

Purgatif et Dépuratif économique,
efficace, facile à prendre, les **Pilules écossaises**
de **CAUVIN** se trouvent dans toutes les phar-
macies. 30 pilules, 2 fr.

Le meilleur des spécifiques pour combattre avec succès
RHUMES, CATARRHES, COQUELUCHEs, est le
sirop de **J. THIBON**, dont l'efficacité
est attestée par toutes les personnes qui en font
usage. — Dépôt à Saumur, M. PERDRIAU, phar-
macien, place de la Billaud.

Refusez les contrefaçons.
— N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec
la marque de fabrique **Revalescière Du Barry**,
sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine,
sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La **REVALESCIÈRE Du BARRY** est le plus pois-
sant reconstituant du sang, du cerveau, de la
moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle
rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil ra-
fraîchissant, combattant depuis trente ans avec
un invariable succès les mauvaises digestions
(dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastral-

gies, constipations, hémorroïdes, glaires, fla-
tuosité, ballonnement, palpitations, diarrhée,
dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-
donnement dans les oreilles, acidité, pituite,
maux de tête, migraines, surdité, nausées,
et vomissements après repas ou en grossesse,
douleurs, aigreurs, congestions, inflammations
des intestins et de la vessie, crampes et spasmes,
insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid,
toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie
(consommation), dardres, éruption, abcès, ulcé-
rations, mélancoles, nervosité, épuisement, dé-
périssement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe,
rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hys-
térie, névralgie, épilepsie, paralysie, les acci-
dents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice
et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et
toute odeur fétide en se levant, ou après cer-
tains plats compromettants : oignons, ail, etc.,
ou boissons alcooliques, même après le tabac;
faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-
pisie, gravelle, rétention, les désordres de la
gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des
enfants et des femmes, les suppressions, le
manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à
la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par
excellence, le seul aliment qui garantit contre
tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies
ou boursofflées. Quatre fois plus nutritive que la
viande, sans échauffer, elle économise encore
50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y
compris celles de Madame la Duchesse de Castles-
tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise
de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angle-
terre, M. le docteur professeur Worzer, etc., etc.

N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans
de constipation, indigestion, nervosité, insom-
nies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées.
N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pul-
monaire, avec toux, vomissements, constipation
monnaie, avec toux, vomissements, constipation
de 25 années. — N° 46,210 : M. le
et surdité de 25 années. — N° 46,218 : le colo-
docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irri-
tation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois
par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colo-
nel Watson, de la goutte, névralgie et constipation
opiniâtre. — N° 48,744 : le docteur-médecin Shor-
land, d'une hydrophilie et constipation. — N°
49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus
complet, paralysie de la vessie et des membres,
par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,
elle économise encore 50 fois son prix en méde-
cines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.;
1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les **Biscuits de**
Revalescière enlèvent toute irritation et toute
odeur fétide en se levant ou après certains
plats compromettants : oignons, ail, etc., ou
boissons alcooliques, même après le tabac. En
boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La **Revalescière**
chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et
sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En
boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses,
4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.;
ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de
poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec
vanille, 2 fr. 40 c., dégagés des germes et de tout
irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutri-

tif, sans échauffer. Il reste liquide dans la bouche,
preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui
s'épaissit est falsifié d'amidon ou fécula indigeste.
— Dépôt à Saumur, chez M. COMMOU, rue Saint-
Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BISSON,
successeur de M. TAZIAR, M. NORMANDIN, rue St-
Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et par-tout
chez les bons pharmaciens et épiciers. — Paris,
BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Casti-
glione, Paris. (65)

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 37 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — —		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 18 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MARS 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	73 80	15		Soc. gén. de Crédit industriel et	700			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	673 75	3 75	
4 1/2 % jouiss. septembre.	104 70	20		com. 125 fr. p. j. nov.	147 50	2 50		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	582 50	2 50	
5 % jouiss. novembre.	106 70	05		Crédit Mobilier.	480			Société autrichienne, j. janv.	473		
Obligations du Trésor, t. payé.	496 25	1 25		Crédit foncier d'Autriche.	305			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	983			Charentes, 400 fr. p. j. août.	640	1 25		Orléans.	338		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	500 50	50		Est, jouissance nov.	1043 50	2 50		Paris-Lyon-Méditerranée.	331 75		
— 1865, 4 %.	517			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	777 50	2 50		Est.	331 50		
— 1869, 3 %.	392 50	2 50		Midi, jouissance juillet.	1289			Nord.	339 50		
— 1871, 3 %.	377			Orléans, jouissance juillet.	1100	1 25		Ouest.	334 50		
— 1875, 4 %.	501			Orléans, jouissance octobre.	700			Midi.	331 25		
Banque de France, j. juillet.	3310		60	Ouest, jouissance juillet, 65.	1385			Deux-Charentes.	280		
Comptoir d'escompte, j. août.	675			Vendée, 250 fr. p. j. août, juill.				Vendée.	282		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	312 50			Compagnie parisienne du Gaz.				Canal de Suez.	540		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	400			Société immobilière, j. janv.							
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	605	10		Cgén. Transatlantique, j. juill.	360						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre)

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
8 heures 8 minutes du matin, express-poste.		8 heures 36 minutes du matin, direct-nuit.	
6 — 45 — —		8 — 31 — —	
9 — 1 — —		9 — 40 — —	
1 — 36 — —	soir.	12 — 49 — —	soir.
4 — 10 — —		4 — 44 — —	
7 — 15 — —		10 — 28 — —	
10 — 37 — —			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 10.

A CÉDER
Grande et belle Brasserie
et **Malterie** en pleine activité,
bon matériel et bonne clientèle. Prix
250,000 fr. avec les immeubles,
usines, vastes bâtiments, maison d'ha-
bitation, jardin et belle situation.
(Province). Beaux bénéfices.
S'adresser à l'Office de l'Industrie,
rue Feydeau, 26, à Paris. (133)

Commune de Meigné.
ADJUDICATION
DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Meigné
préviend MM. les Entrepreneurs de
travaux publics qu'il sera procédé, à
la Mairie de Meigné, le dimanche 18
mars 1877, à une heure après midi, à
l'adjudication des travaux pour la
construction d'un presbytère.
Les devis s'élèvent à la somme de
8,744 fr. 45 c., non compris les maté-
riaux de l'ancien presbytère, aban-
donnés à l'entrepreneur.
Les cahiers des charges et devis
sont déposés à Meigné, à la Mairie,
où l'on pourra en prendre connais-
sance tous les jours, le dimanche
excepté, et chez M. Roffay, architecte,
rue d'Alsace, à Saumur.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE MAISON
NOUVELLEMENT RESTAURÉE,
Impasse de la Maréchalerie;
Jardin, écurie et remise; quatre
pièces à feu au premier étage.
S'adresser au bureau du journal.

CRÉDIT A L'ÉPICERIE
Sur simple signature, à 5 0/0 l'an.
Réponse franco et timbre.
Comploir normand, à Trouville-
sur-Mer. (89)

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médailles à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt gén^l en France et l'Étranger
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28. MARIENNE

AMER

COMMUNE DU PUY-NOTRE-DAME.

ADJUDICATION

DE TRAVAUX

Le Maire de la commune du Puy-
Notre-Dame prévient MM. les Entre-
preneurs de travaux publics qu'il sera
procédé, à la Mairie du Puy-Notre-
Dame, le dimanche 25 mars 1877, à
une heure après midi, à l'adjudication
des travaux pour la construction d'une
halle couverte.
Les devis s'élèvent à la somme de
2,372 fr. 42 c., honoraires d'architecte
non compris.
Les cahiers des charges et devis
sont déposés au Puy-Notre-Dame, à
la Mairie, où l'on pourra en prendre
connaissance tous les jours, le di-
manche excepté, et chez M. Roffay,
architecte, rue d'Alsace, à Saumur.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
APPARTEMENTS
A la pension Saint-Joseph,
Rez-de-chaussée et premier étage.
On prend des pensionnaires, si on
le désire.
S'adresser à la Supérieure de l'Or-
phelinat. (51)

LE TOUR DU MONDE EN 320
JOURS
Voyage d'instruction et d'agrément
Durée : 11 mois, dont 6 mois d'excur-
sion à terre.
DÉPART : FIN MAI
Programme détaillé du Voyage. Prix : 50 c.
Société des Voyages d'Études autour du Monde
8, Place Vendôme, à Paris.

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur.

VÉRITABLES CAPSULES

RICORD

FAVROT
Ces Capsules possèdent les pro-
priétés toniques du **Goudron**
jointes à l'action anti-blennor-
ragique du **Copahu**. Elles ne fa-
tiguent pas l'estomac et ne provo-
quent ni diarrhée ni nausées; elles
constituent le médicament par ex-
cellence dans le traitement des ma-
ladies contagieuses des deux sexes,
écoulements anciens ou récents,
des catarrhes de la vessie et de l'in-
continence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE
PILULES ET SIROP FAVROT
au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS
Solubilité complète. — Assimila-
tion facile. — Saveur agréable. —
Pas de constipation ni d'action sur
les dents. — Il contient les éléments
principaux du sang et des os. — Son
action est héroïque chez les enfants
débiles, les convalescents, dans le
traitement de l'anémie, de la chlo-
rose, de l'aménorrhée et de la leu-
corrhée. — Se vend sous forme de
Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE
PILULES DU D^r BONTIUS
Perfectionnées par FAVROT
Purgatif sûr, inoffensif, évacuant
la bile et les glaires sans constipa-
tion ultérieure; très-utile contre
les affections résultant d'un état
humorique du sang, les congestions
cérébrales, etc.; augmentant l'ap-
pétit et régularisant les fonctions
intestinales. — Prix : 2 fr.
Dépôt général : pharmacie FAVROT,
102, rue Richelieu, à Paris, et dans
toutes les pharmacies.

INJECTION BROU
Hygiénique, infaillible et préser-
vatrice. Guérison prompte et sûre
des écoulements récents ou chro-
niques et ayant résisté à toute autre
médication. Guérit seule et sans
rien y adjoindre; le bain préalable
est le seul antiphlogistique employé.
Se vend dans toutes les bonnes
pharmacies de l'univers et à Paris,
chez Jules Ferré, pharmacien, 102,
rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

PHTHISIE

BRONCHITE

RHUME-TOUX

GOUDRON DE GUYOT | **CAPSULES de GOUDRON**
(Liquueur concentrée et titrée) | de GUYOT
2 fr. le flacon. | 2 fr. 50 le flacon.

UNE INSTRUCTION ACCOMPAGNE CHAQUE FLACON

Nombreuses imitations (1)
Toute personne désirant employer le véritable pro-
duit de l'inventeur, M. GUYOT, pharmacien à Paris,
devra exiger sur l'étiquette des flacons la signature
GUYOT, imprimée EN TROIS COULEURS.

Dépôts à Saumur, pharmacies BESSON, PERDRIAU,
et dans la plupart des pharmacies.

(1) Des analyses comparatives ont démontré que la plupart de ces
produits diffèrent entre eux par leur composition et la quantité de
goudron qu'ils contiennent. M. Guyot ne peut garantir la préparation
que des produits qui portent sa signature.

Commission, Consignation, Représentation

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 25 (Madame
Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les
gers, maisons meublées, pensions de famille, etc.,
Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, bons ex-
teurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustations, situés
exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle
premier ordre.

Saumur, imprimerie de P. GODET.